

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT
TECH-ALBÈRES**

REÇU LE :

27 JUIN 2022

**SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET**

Date de convocation : 09/06/2022

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	26
Nb de suffrages exprimés :	33
VOTE :	Pour : 33
	Contre : 0
	Abstentions: 0

Séance du 23 Juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 23 juin, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au siège de la Communauté de Communes Albères-Côte Vermeille-Illibéris à Argelès-sur-Mer, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

OBJET : POURSUITE DE LA MISE EN PLACE DE L'OTRI (OBSERVATOIRE TERRITORIAL DES RISQUES D'INONDATIONS)

Étaient présents avec droit de vote:

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. LAURENT BOSCH (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), M. LAURENT MEYRUEIX (TITULAIRE), Mme ISABELLE MORESCHI (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MARC SERVAT (SUPPLEANT), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE) procuration à M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. NICOLAS GARCIA (TITULAIRE) procuration à Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE) procuration à M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) procuration à M. GUY VINOT (TITULAIRE),

Autres participants :

Mme MARIE HELENE DURO (ELUE ST LAURENT DE CERDANS) et M.XAVIER JUHEL (SUPPLEANT),

Absents excusés :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. LAURENT DAUBA (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme SOPHIE FERTON (SUPPLEANT), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. JACQUES GODAY (TITULAIRE), M. JEAN-MARIE GOURGUES (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), M. BERNARD PACCIANUS (SUPPLEANT), M. JEAN-MARC PACULL (TITULAIRE), M. STEPHANE PINEDA (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M. PIERRE PLANAS (SUPPLEANT), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), Mme MARIE-PIERRE SADOURNY (SUPPLEANT), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT), M. BERTRAND WERNER (TITULAIRE),

M. Hervé CRIBEILLET a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : POURSUITE DE LA MISE EN PLACE DE L'OTRI (OBSERVATOIRE TERRITORIAL DES RISQUES D'INONDATIONS)

Cette opération, portée conjointement avec les trois autres syndicats de bassins versants du département, vise à mettre en place un outil statistique et cartographique accessible en ligne dont le but est le partage des connaissances en matière de risque d'inondations à l'échelle locale. Il permettra notamment de centraliser des données (indicateurs) et de suivre l'évolution du territoire. La mise en place de cet observatoire permettra également d'améliorer l'articulation entre risques et aménagement du territoire, de doter les acteurs locaux d'un outil d'aide à la décision et d'assurer le suivi et l'évaluation des actions portées par les PAPI.

Monsieur Alexandre PUIGNAU, Président, ayant présenté à l'Assemblée le projet de poursuite de la mise en place de l'observatoire,

Le Comité Syndical, à l'unanimité après avoir délibéré :

- **Approuve** le projet tant techniquement que financièrement ;
- **Autorise** le Président à déposer, auprès de l'Etat, les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de la dite programmation selon le plan de financement ci- dessous :

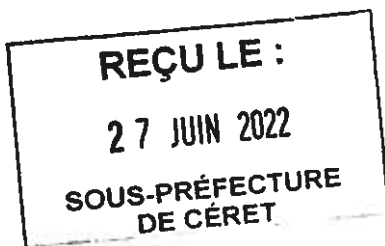
Dépense subventionnable		10 000 € TTC
État (FPRNM)	50 %	5 000 €
Autofinancement	50 %	5 000 €

dont une partie pourra être reversée par les 3 autres structures bénéficiaires.

- **Autorise** le Président à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes et documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à Argelès sur Mer, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,



Certifié exécutoire compte tenu :
De la transmission en Sous-Préfecture le : 27 JUIN 2022
De la publication le : 27 JUIN 2022